



GAYAN *Bulletin municipal*

Janvier 2013

Site municipal : www.mairie-gayan.fr

EDITORIAL



Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à toutes les gayanaises et gayanais leurs meilleurs vœux pour 2013.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Pour l'année 2012, la municipalité a investi dans la rénovation des bâtiments publics et la réalisation d'un columbarium.

Un travail conséquent en collaboration avec les communes d'Aurensan, Bazet Lagarde, Oursbelille et

Sarniguet a été mené pour finaliser la création de la nouvelle intercommunalité Bigorre Adour Echez.

Alors que le "schéma départemental" de la préfecture nous avait dans un premier temps, rattaché à Vic-Montaner, il ne nous est pas paru opportun de nous engager dans une structure où nous aurions l'obligation de suivre des projets déjà existants et de subir une augmentation sensible des taxes locales.

C'est pourquoi nous avons maintenu notre projet initial de création de communauté de communes, ce projet qui prend en compte la maîtrise de notre fiscalité, l'équité dans la représentation du futur conseil communautaire et la préservation de notre cadre de vie.

Après l'avis favorable de la commission départementale, le préfet par arrêté du 21 décembre a donné un avis favorable à la création de la nouvelle communauté de communes effective au 1^{er} janvier 2013.

Je souhaite donc également tous mes vœux de réussite à la nouvelle intercommunalité Bigorre Adour Echez.

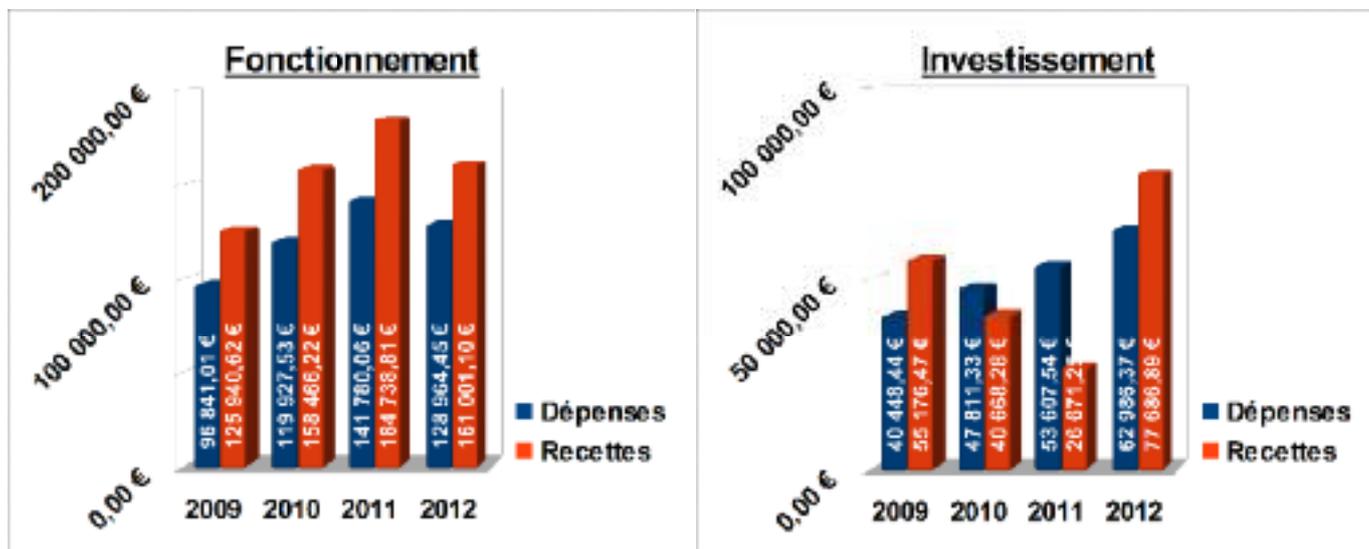
Le Maire
Gérard Gallego

SOMMAIRE

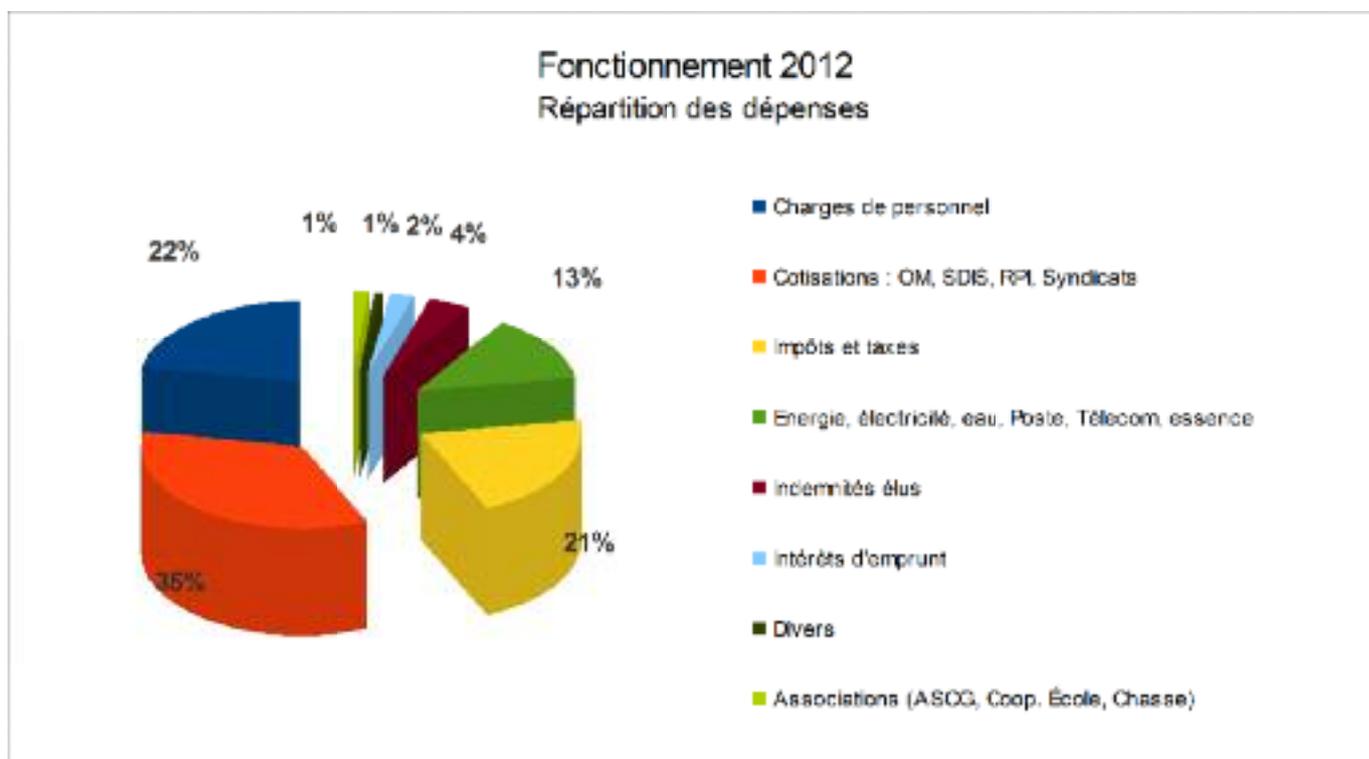
- Vie municipale
 - Compte administratif
 - Réalisations
 - Projets
 - Intercommunalité
- Vie locale
 - Plan Communal de Sauvegarde
 - Etat civil
 - Déchetterie + déchets spéciaux
 - Vie associative
- Divers
 - Spiruline

VIE MUNICIPALE

COMPTES ADMINISTRATIFS



Le montant de 62 986 € de la section investissement peut paraître élevé par rapport aux travaux réalisés :
- Aménagement cuisine, columbarium, jardin du souvenir et ossuaire.
En fait, il est dû au report de 34 000 € du déficit de la section investissement 2011.



Dans le graphique ci-dessus de la section de **fonctionnement** les dépenses en pourcentage du résultat de l'année 2012 soit 128 964,45 €.

VIE MUNICIPALE

RÉALISATIONS/PROJETS

REALISATIONS :

Columbarium :

Pose d'un columbarium.

A venir : ossuaire et jardin du souvenir

Coût : 4 900 €



Cuisine / Salle des fêtes :

- Réfection de la cuisine de la salle des fêtes.

Pose d'une hotte, vmc, carrelage, peinture, électricité + tableau, + éclairage extérieur.

Coût : 8023,72 €

Coupe de bois :

Coupe affouagère au bois communal de Gayan.

Remplacement photocopieurs de l'école et achats manuels scolaires.

Coût : 1335 € + 220 €



Etude de vitesse :

Une étude de vitesse a été réalisée rue des Pyrénées.

Ces mesures ont été réalisées pendant la période du 17 au 23 octobre 2012. La vitesse maximale autorisée est égale à 50 Km/h.

• Sens 1 : Gayan / Oursbelille

208 VL (Véhicules légers) moyen par jour, 4 PL (Poids lourds) moyen par jour :

- 85 % des usagers roulent en dessous de 55,6 Km/h.
- 50 % des usagers roulent en dessous de 44 ,9 Km/h.

• Sens 2 : Oursbelille / Gayan

209 VL (Véhicules légers) moyen par jour, 5 PL (Poids lourds) moyen par jour :

- 85 % des usagers roulent en dessous de 55 Km/h.
- 50 % des usagers roulent en dessous de 44 ,5 Km/h

Eclairage public :

- Deuxième tranche des travaux.

Coût : 6270 ,90 €

Désherbage commune :

Suite à l'intervention d'un consultant de la Sémadour pour sensibiliser et former le personnel communal sur l'amélioration des pratiques de désherbage, la commune a pris l'engagement moral de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires et de réduire les surfaces à traiter.

PROJETS

Achats d'un nouveau tracteur.

L'achat d'un nouveau tracteur représentera une part importante du budget de l'année 2013 d'où la nécessité de réduire de façon significative les autres investissements.

Signalisation :

- Sécurisation école et entrée salle des fêtes.



VIE MUNICIPALE

INTERCOMMUNALITÉ

La municipalité rappelle les conditions qui, dès 2009, ont amené les communes d'AURENSAN, BAZET, GAYAN, LAGARDE, OURSBELILLE et SARNIGUET à engager une réflexion, sur la possibilité de création d'une communauté de communes.

Le souhait étant de créer une communauté à taille humaine, autour de projets communs, qui prennent en compte la réalité de nos communes et répondent aux besoins de nos concitoyens.

La loi du 16 décembre 2010 oblige toutes les communes à créer ou rejoindre une intercommunalité. En avril 2011, dans son projet de schéma intercommunal pour les Hautes-Pyrénées, Monsieur le Préfet voulait intégrer les 6 communes à la communauté de communes de VIC-MONTANER.

Les communes ont rejeté ce projet, car aucune n'est tournée vers le bassin de VIC et le fait de s'intégrer dans une structure déjà existante les auraient contraintes à subir plutôt qu'agir.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale a voté en faveur de notre projet le 22 mars 2012.

Par arrêté du 10 septembre 2012, Monsieur le Préfet a officialisé cette décision.

Il proposait donc aux conseils municipaux de se prononcer sur la création d'une communauté de communes entre AURENSAN, BAZET, GAYAN, LAGARDE, OURSBELILLE et SARNIGUET.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé :

1 - Il est formé entre les communes de **AURENSAN, BAZET, GAYAN, LAGARDE, OURSBELILLE et SARNIGUET** une communauté de communes.

2 - Cette communauté de communes prend le nom de **BIGORRE-ADOUR-ECHEZ**

Elle a pour but d'associer les communes membres dans un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement.

Elle exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

• **Compétences obligatoires :**

- Aménagement de l'espace :
Mise en place d'un schéma de cohérence territoriale.

- Développement économique :

Aménagement, entretien et gestion de nouvelles zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, agricoles ou touristiques, sur l'ensemble du territoire intercommunal et qui sont d'intérêt communautaire.

• **Compétences optionnelles :**

- Protection et mise en valeur de l'environnement :
Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés.

- Politique du logement et du cadre de vie : Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

3 - Le siège de la communauté de communes est fixé à la mairie de BAZET.

4 - La communauté de communes est créée pour une durée illimitée.

5 - La communauté de communes est administrée par un conseil constitué de membres élus par les conseils municipaux des communes membres à raison de 2 délégué(e)s et de 2 suppléant(e)s par commune.

Chaque commune sera représentée par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants, élus par le conseil municipal de sa commune. Pour la commune de Gayan sont :

- Titulaires : Gérard Gallego et Patrick Gaschet
- Suppléants : Jacques Sévilla et Corrine Adoue

Jean Paul Persillon

Après quinze années passées au service de la commune, Jean Paul Persillon a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 novembre.

Le conseil municipal remercie Jean Paul pour son implication, son sérieux et lui souhaite une longue et heureuse retraite

Depuis le 1^{er} septembre, Fernand Etcheverry a intégré notre commune au poste d'employé communal en C.A.E. (Contrat aidé : Contrat d'Aide à l'Emploi)

VIE LOCALE

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

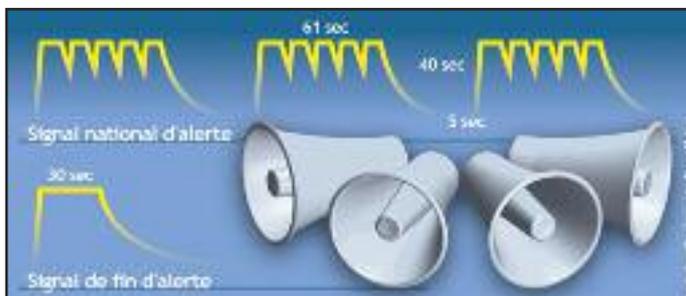
Risque majeur sur la commune de Gayan :

La prévention des risques majeurs est pour nous une priorité. Les quelques lignes ci-dessous ont pour objectifs, d'une part, de recenser les principaux risques majeurs reconnus sur notre territoire et, d'autre part, de préciser les comportements à adopter en cas d'accident. Je vous invite donc à la lire attentivement.

Sur la commune de Gayan, les risques majeurs prévus par le « Document Départemental sur les Risques Majeurs » (DDRM) élaboré par la préfecture sont : Risque inondation, risque sismique, Le risque « transport de matières dangereuses » (TMD)

1 - L'alerte :

La Préfecture des Hautes Pyrénées dispose en outre d'un outil permettant de lancer téléphoniquement l'alerte auprès des maires du département dans des délais très rapides.



En cas d'alerte, les sirènes situées sur le centre de secours d'Andrest émettent un son montant et descendant de trois fois 1min, séparé par un intervalle de silence de 5 secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un son continu de 30 secondes

Tenez-vous obligatoirement informé de l'évolution de la situation par l'intermédiaire des radios conventionnées. Fréquence AM 948 khc, FM 105.3 Mgz, ou regardez France 3 Régional.

2 - Risque "inondation" :



- Préparez votre mise en sécurité : Eloignez-vous des rivières, Evitez de se déplacer en véhicule, gardez les véhicules, fermez les portes, les fenêtres et volets, coupez l'électricité et le gaz, mettez en place des mesures pour obstruer les entrées d'eau.

- Signalez votre destination en cas de déplacement avant l'arrivée de l'inondation.

- Mettez les meubles et objets en hauteur si possible : pensez aux produits polluants (susceptibles de produire des intoxications ou pollutions).

- Prenez contact avec vos voisins pour vous organiser

- Préparez-vous à l'évacuation si les autorités vous ont contacté dans ce but.

3 - Risque "Sismique"

- Mettez-vous en sécurité : Restez où vous vous trouvez, n'allez pas chercher les enfants à l'école.

- Ne fumez pas (risque d'explosion).

- Ne téléphonez pas.

- Lorsque l'on se trouve :

- A l'intérieur : Mettez-vous près d'un mur ou d'une colonne porteuse, à défaut ou en plus sous un meuble solide, Eloignez-vous des fenêtres.

- A l'extérieur : Ne restez pas sous un arbre ou sous les fils électriques, éloignez-vous des bâtiments, éloignez-vous des objets pouvant tomber, à défaut, abritez-vous sous un porche.

- En voiture, arrêtez-vous : Arrêtez-vous à distance des fils électriques, Attendez la fin des secousses.

4 - Risque lié au transport de matières dangereuses

- Prévenez les secours pour donner l'alerte, donnez le plus d'informations possibles dont : Le lieu exact (commune, voie, rue, point kilométrique) avec indication d'un élément particulier (borne téléphonique, vue d'un bâtiment particulier...), La nature du moyen de transport et du sinistre, Relevez les numéros des plaques danger et matières par le pictogramme, le nombre approximatif de victimes.



- Protégez la zone : Balisez la zone, Eloignez les personnes non blessées à proximité, Ne fumez pas ou éteignez toutes les sources de chaleur.

- Ne déplacez pas les victimes sauf urgence, Réduisez le temps passé sur la zone sinistrée pour éviter les intoxications ou inhalations de produits nocifs.

5 - Autre risque dit "divers" présent sur Gayan :

Les risques liés au climat :

Risques tempête - orage, Risque "canicule", Risque "grand froid", Risque "neige - verglas", puis pollution.

ETAT CIVIL

DECES :

Juliette Emilienne LARRE :
le 18 mars 2012

Marie Louise Marguerite FONTAN :
le 28 juin 2012

Louis DAVEREDE :
le 7 Juillet 2012

NAISSANCE :

Maten GALVIN PUJOL :
Né le 28 juin 2012

Inès LAFFARGUE ABADIE
Née le 26 Décembre 2012



VIE LOCALE

DÉCHETTERIE :

Rappel /déchets dangereux :

Les dépôts sauvages d'ordures, en pleine nature ou sur la voie publique, sont interdits. Ils polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Les déchetteries de Vic-en-Bigorre, Maubourguet ou Bazet sont à votre disposition pour tous les types de déchets. Ci-dessous le calendrier des collectes des déchets dangereux.



CALENDRIER DES "MERCREDIS"* DE COLLECTE DES DECHETS DANGEREUX

ANNEE 2013



1^{er} TRIMESTRE 2013 :

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Déchetterie de MAUBOURGUET	16	13	13
Déchetterie de VIC EN BIGORRE	23	20	20
Déchetterie de BAZET	30	27	27

2^{ème} TRIMESTRE 2013 :

	AVRIL	MAI	JUIN
Déchetterie de MAUBOURGUET	10	15	12
Déchetterie de VIC EN BIGORRE	17	22	19
Déchetterie de BAZET	24	29	26

3^{ème} TRIMESTRE 2013 :

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Déchetterie de MAUBOURGUET	17	14	11
Déchetterie de VIC EN BIGORRE	24	21	18
Déchetterie de BAZET	31	28	25

4^{ème} TRIMESTRE 2013 :

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Déchetterie de MAUBOURGUET	16	13	4
Déchetterie de VIC EN BIGORRE	23	20	11
Déchetterie de BAZET	30	27	18

*:collecte aux heures d'ouverture de la déchetterie



RAPPEL:

Déchets dangereux collectés : pots et bombes de peintures, diluants, solvants, vernis, mastics, colles, insecticides, produits phytosanitaires, radiographies médicales, ...

Déchets dangereux non collectés : déchets amiantés, déchets radioactifs, déchets explosifs type bouteille de gaz

Pour une année verte et durable, triions nos déchets !



VAL D'ADOUR ENVIRONNEMENT

Avenue du Recteur Chalin – 65500 VIC EN BIGORRE

☎05.62.96.72.80 - ☎05.62.31.60.80 - ✉ contact@va-environnement.fr – www.va-environnement.fr

VIC-EN-BIGORRE :

ETE : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi =>14 h à 18 h - Samedi de 9 h à 17 h.

HIVER : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi =>14 h à 17 h - Samedi de 9 h à 17 h.

BAZET :

ETE : Lundi, Mercredi =>14 h à 18 h - Samedi de 9 h à 12 h 30...13 h 30 à 18 h.

HIVER : Lundi, Mercredi, Jeudi =>14 h à 17 h - Samedi de 9 h à 12 h 30... 13 h 30 à 17 h.

VIE ASSOCIATIVE

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Nouvelles de la main tendue

Nous sommes partis en février 2012 pour le Mali avec 4 véhicules :

- Deux ambulances offertes par le SDIS 65 ont été confiées à Caritas avec du matériel de laboratoire.



- Un fourgon de la ville de Tarbes utilisé comme "ambulance corbillard" servira à une population de 60 000 habitants.

- Une 504 qui sert au transport pour l'association GAE SAHEL (Groupement Action Enfant).

Les machines à coudre ont été données à un groupe de femmes de Faladié.

Sur place nous nous sommes rendus compte de l'utilisation du matériel déjà porté. Création d'un atelier de couture dans lequel travaille 4 personnes et un véhicule transformé en bus qui fait vivre 2 personnes.



Notre prochain départ est prévu pour novembre 2013.

L'association la Main Tendue remercie tous les Gayanais qui la soutiennent et l'encouragent dans ses actions.

Nous vous souhaitons une bonne année faite de santé, de bonheur et de partage.

Contact : Bernard GUICHOT - Tél. : 05 62 31 14 23

ASCG

Contribuer à faire de Gayan un village vivant, chaleureux, convivial, est encore pour 2013, l'objectif des membres de l'Amicale.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, grâce à leur présence ou à leur aide nous ont encouragés et aidés à la réalisation de nos animations.

Nous vous espérons toujours plus nombreux.

Présidente : M^{me} Sylvie CAPBER
Tél. : 05 62 31 24 09

Manifestations prévues en 2013 :

- Galette des rois : dimanche 13 janvier
- Carnaval : samedi 16 février
- Vide Grenier : dimanche 26 mai et /ou 15 septembre selon météo
- Fetes locales : Week End 28, 29 et 30 juin
- Soirée à thèmes : samedi 27 octobre
- Noël : dimanche 15 décembre

Association Gayâne

Les ânes ont accueilli cette année 2012, 350 enfants de centre de loisirs, relais d'assistantes maternelles, ou individuels sur les circuits proposés autour de Gayan ou vers Montaner. La promenade en calèche et les sièges adaptés ont permis à des plus petits de profiter des ânes.

Les ânes accompagnent aussi sur des séances structurées hebdomadaires des petits ou grands cavaliers.

Tél. : 05 62 31 23 10
(Fabienne)



VIE ASSOCIATIVE

Quelque pArt (faut voir)

Au cours de l'année 2012 l'association QPFV a développé plusieurs champs d'action tant sur la commune de Gayan que sur l'ensemble du département de Hautes-Pyrénées. La manifestation Doc sur canapé, soirée ciné débat s'articulant autour d'une projection par trimestre sur la commune de Gayan d'un film documentaire traitant le thème alimentaire ou environnemental, accompagnée par un débat et un dîner, a eu un franc succès. Les soirées ont eu lieu le 28 avril avec la projection de République de la malbouffe dans la salle des fêtes, le 23 juin avec la projection dans le parc de la commune de Les Altans.

L'association a collaboré avec le Parvis sous la forme d'interventions gastronomiques et artistiques durant la manifestation Visa pour la Nuit. QPFV est intervenu à l'occasion de la projection du film Des Hommes et des Dieux de Xavier Beauvois. Le 27 juillet pour le second événement, l'association a construit, en collaboration avec le Parvis et le Château de Crouseilles à Madiran, une soirée autour du pain et du vin.

Le service de l'action culturelle du Conseil Général des Hautes-Pyrénées a également sollicité l'association Quelque pArt (faut voir) pour la

conception et la préparation d'une installation artistique et culinaire à l'occasion de la soirée d'ouverture du Festival Horizons Numériques à l'Escaladieu. L'événement s'est déroulé le 22 septembre.

Dans son souci de développer un axe pédagogique QPFV a mis en place différentes interventions. Dans le cadre de la semaine du goût l'association soucieuse de poursuivre sa réflexion autour de l'alimentation et de ses enjeux a proposé une séance de cinéma aux écoles du RPI Gayan/Lagarde avec la projection d'un court métrage d'animation La saint Festin. Un intervenant de l'association anime actuellement un atelier de sensibilisation à l'image auprès du Lycée agricole Jean Monnet de Vic-en-Bigorre.

Confrontée à l'insuffisance de moyens financiers, l'équipe de Quelque pArt (faut voir) s'est vue dans l'obligation de renoncer à la réalisation de l'édition 2012 du festival CINE KUB.

Cette décision est née du constat que les conditions techniques, matériels, humaines ne pouvaient pas être réunies pour que la troisième édition de cette manifestation se déroule conformément aux attentes et aux objectifs que s'étaient fixés l'équipe organisatrice.

Coup de projecteur :

Spiruline des Hautes Pyrénées : GAYAN. Production artisanale 100% pure spiruline en brindilles.

Qu'est-ce que la spiruline ?

La spiruline est une algue de forme spiralée et microscopique apparue sur terre il y a 3 milliards d'année. Elle est considérée comme à l'origine de la vie animale car elle produit de l'oxygène.

On la trouve encore dans certains lacs naturels des zones tropicales.

C'est grâce au peuple Kanembou du Tchad qui utilise ses vertus depuis longtemps que l'intérêt pour la spiruline s'est développé, faisant découvrir ses qualités nutritives exceptionnelles.

De nombreux programmes de culture de spirulines se développent depuis 30 ans, dans les pays où la malnutrition sévit. En Occident, elle équilibre une alimentation carencée.

Composition :

Protéines : 60 à 70% de son poids dont les 8 acides aminés essentiels

Vitamines : riche en bêta carotène (400 % des AJR*) en vitamines du groupe B (B12 : 100 % des AJR*), D, E, K

Minéraux : calcium, magnésium, potassium, phosphore, cuivre, zinc, fer (30 % des AJR*)

Pigments : caroténoïdes, chlorophylle, phycocanine (protéine spécifique à la spiruline)

Acides gras essentiels : linoléique et gamma linoléique

La spiruline présente une grande digestibilité et assimilation de tous ses nutriments.

Elle ne contient pas de vitamine C.

*Apport Journalier Recommandé ; donné pour 5g de spiruline sèche

Consommation de la spiruline

Elle peut se consommer avec tout aliment, selon les goûts de chacun. Sur les salades, dans les soupes de légumes, mixée dans les jus de fruit, incorporée avec le plat de riz ou les pâtes, en tartine avec de la chèvre...

Idées : Sur du pain avec des légumes crus :

Mélanger une c. à soupe de spiruline dans un demi yaourt de brebis avec persil ou 1/2 avocat écrasé, 1cl d'huile d'olive, du citron, un peu d'ail. Cuite avec un autre aliment, les qualités nutritives de la spiruline sont diminuées.

La spiruline des Hautes Pyrénées est produite près de Tarbes, sous serre. Pour préserver la qualité des nutriments, la récolte a lieu très tôt le matin et le séchage se fait à basse température (50° max.) puis conditionnée en sachet aluminisé... Des analyses en laboratoire garantissent la conformité du produit.

Où trouver la spiruline des Hautes-Pyrénées

Au moulin de Gayan : 4, rue des Pyrénées - 65320 GAYAN

Vente directe : 05 62 31 23 10 / 06 35 95 16 85 - Par mail : spiruline65@orange.fr

